



Comité mixte sur la santé et la sécurité au travail

PROCÈS-VERBAL

Le 2 avril 2008

10h30

Siège social, Timmins, Édifice A, Salle A

PRÉSENCES : Représentants-es des employés-es : Jean-Noël Frigo, FEESO - Hearst
Steve Guertin, AEFO - Kirkland Lake
Ronald Lafrenière, SCFP - Timmins, coprésident
Lucie Loranger, FEESO - Val Gagné
Ghislain Plante, SCFP - Haileybury

Représentants-es du Conseil : Claude Beaulac, Point de service - New Liskeard
Yvon Labonté, É.C. St-Louis - Virginiatown
Guy Catellier, Point de service - Hearst
Lucie Hatton, Siège social - Timmins

Personne ressource : Karine Lafrenière, Siège social - Timmins - à compter de 12h

Secrétaire-rédactrice : Louise Veilleux, Point de service - Hearst

Membre observatrice : Ginette Lacroix-Gosselin, présidente d'unité de l'AEFO

Invitée : Réjeanne Demeules, présidente d'unité de FÉESO

ABSENCES : Yvon Guillotte, É.S.C. Cité des Jeunes - Kapuskasing
Marlene Lalonde, AEFO - Virginiatown
Mark G. Giroux, É.S.C. Thériault - Timmins, coprésident

Ouverture de la réunion à 10h36

Guy souhaite la bienvenue à Réjeanne Demeules.

1. Prière récitée par Ron Lafrenière.

2. **Adoption de l'ordre du jour :**

Que l'ordre du jour du soit adopté avec les ajouts suivants :

- Rapports d'accidents au travail
- Note de service : Coupures des dépenses d'opérations
- Code rouge : verrouillage de portes
- Transport des outils par les hommes de métier
- Liste de vérification dans les ateliers
- Prévention des incendies
- Contravention émise aux conseils scolaires

Proposée par Lucie Loranger

Appuyée par Jean-Noël Frigo

Adoptée

3. **Adoption du procès-verbal de la dernière réunion :**

Que le procès-verbal de la réunion tenue le 5 décembre 2007, soit adopté tel que présenté.

Proposée par Lucie Hatton

Appuyée par Lucie Loranger

Adoptée

4. **Affaires découlant du procès-verbal de la dernière réunion :** Nul

5. **Communiqués/Préventions :**

- | | |
|-------|----------------------------------|
| Avril | Air comprimé |
| Mai | Consignes de sécurité importante |
| Juin | La protection des mains |

6. **Invitation de France Germain de SBCI :** Guy Catellier

Une copie des rapports d'accident sont également envoyée à cette association (SBCI). France Germain sera invitée à notre prochaine rencontre pour faire une présentation sur la prévention des accidents au travail. Tous les membres sont d'accord.

7. **Rapport des inspections mensuelles :** Inspection du Ministère du Travail

Guy Catellier fait un rapport verbal de l'inspection effectuée par le Ministère du Travail dans une de nos écoles secondaires. Tous les ordres émis par le Ministère du Travail pour réparer et/ou rectifier les problèmes avec les outils ou les pièces d'équipement utilisés dans nos écoles ont été effectués par les membres du personnel et complétés selon les échéanciers établis par le ministère.

8. **Formation de base à l'agrément :** 12, 13 et 14 mai à Sudbury

La formation se donnera en français. Toute personne intéressée peut se rendre sur le site d'ESAO et compléter le formulaire d'inscription. Avant l'inscription, confirmer votre intérêt à Guy Catellier.

9. **Karine Lafrenière :**

9.1 Comité de prévention :

En partenariat avec ESAO, le CMSST est à former un sous-comité nommé « Prévention des accidents ». Le mandat du sous-comité est :

- a) d'établir un plan pour de prévention pour les trois (3) prochaines années ;
- b) de revoir les accidents au travail ;
- c) et de planifier la formation du personnel.

Karine demande des volontaires pour faire partie du sous-comité. On suggère une personne par syndicat. Les membres du sous-comité de prévention sont :

Claude Beaulac
Guy Catellier
Lucie Hatton
Karine Lafrenière
Ron Lafrenière
Ginette Lacroix-Gosselin
Lucie Loranger
Lorraine Presley

9.2 Objectifs pour les prochaines trois (3) ans :

Karine demande si le comité mixte se fixe des objectifs avec suivi à chaque année. Steve mentionne que le comité a toujours des objectifs à chaque année. Karine suggère que pour l'année prochaine, l'objectif du comité mixte soit la prévention. Il est suggéré que le sous-comité détermine un objectif à chaque année et qu'un rapport soit rédigé à la fin de l'année pour être présenté aux membres du comité mixte.

10. **Lucie Hatton :**

10.1 Rapport d'accidents au travail :

Soins santé	9
Temps perdu	3

10.2 Rapport annuel de SBCI (School Boards' Co-operative Inc.) :

Lucie parle du rapport annuel de SBCI. Le rapport est un analyse des accidents survenus dans tous les conseil scolaires de l'Ontario pour la période du 1^{er} septembre 2006 au 31 août 2007. Ce rapport énumère les différents types d'accident, le nombre de réclamations et le pourcentage de fréquence des accidents en comparaison avec tous les autres conseils qui sont membres de cette association.

Elle fait aussi un résumé du rapport annuel de SBCI : Gestion globale de l'assiduité et du soutien aux employés pour l'année 2006-2007.

11. **Espace confiné :** Guy Catellier

Guy présente le document « *Protocole d'accès à un espace clos* » qui a été rédigé par le sous-comité. Une formation est prévue pour les hommes de métier et une autre est à venir pour le personnel en conciergerie. Certaines corrections seront apportées au document et envoyé par courriel aux membres du comité mixte. Le but est de faire approuver le document par le CMSST à la prochaine rencontre. Ce document sera ensuite envoyé à la directrice de l'éducation pour approbation.

12. **Travail à haute température :**

Guy demande aux membres de lire le document et d'apporter leurs commentaires ou suggestions pour la prochaine rencontre.

13. **Autres :**

Rapports d'accidents au travail :

Lucie Loranger mentionne que certains membres du personnel complètent leur rapport d'accident mais que leur superviseur ne remet pas le rapport à Lucie Hatton. Comment peut-on résoudre ce problème? On propose de re-publier le communiqué sur les accidents au travail. Lucie Hatton fera le suivi.

Note de service : Coupures des dépenses d'opérations :

Lucie Loranger parle d'une note de service reçue du gérant des services financiers et demande à Karine Lafrenière de l'impact de ces coupures vis-à-vis la santé et sécurité au travail dans les écoles. Karine confirme que la priorité du Conseil est bien la santé et sécurité de tous les employés-es. Les coupures concernent surtout les choses non essentielles.

Code rouge : verrouillage de portes :

Lucie Loranger parle des portes à l'intérieur d'une école qui sont verrouillées de l'extérieur et qu'il est impossible de les ouvrir sans une clé. Elle mentionne aussi qu'il y a une porte qui ne peut pas être ouverte de l'intérieur une fois verrouillée. Après discussion, il est déterminé qu'il s'agit d'une porte défectueuse et qu'il est important de le signaler au superviseur de l'entretien de la région pour la faire réparer.

Transport des outils par les hommes de métier :

Karine Lafrenière mentionne que le Conseil a reçu un arrêt de travail d'un homme de métier parce que son véhicule n'était pas sécuritaire pour le travail. Elle demande s'il y a des suggestions que le Conseil pourrait étudier et voir si on effectue les bonnes mesures de sécurité pour cette situation. Un membre mentionne de vérifier si les employé-es concernés-es possèdent les assurances nécessaires pour utiliser leur véhicule pour le travail et si ils ou elles effectuent des inspections périodiques de leurs véhicules. On suggère qu'une liste de vérification soit fournie aux employé-es.

Liste de vérification dans les ateliers :

Guy Catellier a remis à titre d'exemple, un document pour effectuer différentes vérifications. Il aimerait obtenir une banque de liste de vérifications pour faire un cartable et par la suite l'envoyer dans chacune des écoles.

Prévention des incendies :

Document à titre d'information remis aux membres.

Contravention émise à un conseil scolaire :

Guy a remis un document qui explique une situation où un conseil scolaire a reçu une amende de 40 000 \$ pour ne pas avoir respecté la Loi sur la santé et sécurité au travail en ce qui concerne les inspections mensuelles.

14. **Prochaine rencontre** : 21 mai 2008 à 10h30.

15. **Levée de la séance** :

Levée de la séance à 14h17.

Proposée par Steve Guertin

Appuyée par Lucie Loranger

Adoptée

Date

Mark G. Giroux, coprésident

Ronald Lafrenière, coprésident